



COMMUNIQUE DE PRESSE

17 octobre 2012

18 octobre 2012 à minuit, mise en service du premier radar "vitesse moyenne" sur la RN 21 entre Saint-Antoine de Ficalba et Pujols

En juin 2012, la délégation interministérielle à la sécurité routière (DSCR) annonçait la mise en place de radars "vitesse moyenne" appelés aussi radars "tronçon".

En Lot-et-Garonne, ce nouveau dispositif est testé depuis plusieurs semaines. Aujourd'hui, la DSCR ayant considéré qu'il respectait désormais les exigences techniques et les prescriptions requises fixées pour permettre un fonctionnement correct de ce type d'équipement, elle a décidé de sa mise en service, fixée le 18 octobre prochain.

Ce radar fonctionne dans le sens Agen/Villeneuve-sur-Lot entre le giratoire de « lagouline » situé sur la commune de Saint-Antoine de Ficalba et celui "des 3 mulets" à Pujols, section sur laquelle la vitesse maximale autorisée est de 110 km/h. Il permet de mesurer la vitesse moyenne pratiquée par les conducteurs, non plus seulement en un point, mais sur une section de près de 4 kilomètres. En allongeant la zone de contrôle de la vitesse, le radar "tronçon" a pour objectif de lutter contre le comportement de certains conducteurs qui freinent à l'approche d'un radar et accélèrent après l'avoir dépassé.

Ce nouveau radar contrôle l'ensemble des véhicules sur la section équipée. Il ne flashe pas car il fonctionne à partir d'un système infra-rouge.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr